



SwissRespect
www.swissrespect.ch

Lettre ouverte à nos sept conseillers fédéraux

La Suisse est en train de perdre un à un ses atouts. Nous refusons la poursuite de cette destruction de valeur. Nous sommes un collectif constitué ce printemps 2012 dont le but est d'attirer l'attention de nos concitoyens sur la gravité des attaques subies par la Suisse, leur caractère discriminatoire et les risques qu'elles font courir à l'économie dans son ensemble. Le rôle des conseillers fédéraux aurait été de défendre les intérêts du pays, sa souveraineté, son ordre juridique, ses emplois, et l'égalité de traitement de la Suisse vis-à-vis du reste du monde. Notre collectif réunit des particuliers de tous bords politiques, des PME et entreprises de tous les secteurs d'activité, des fiduciaires, avocats, gérants indépendants, des professions libérales et des syndicats de défense des travailleurs.

Dans un monde où priment les rapports de force (pratiques de chantage et de pressions hors de toute proportionnalité et de tout cadre juridique), la Suisse n'a pas su défendre sa prospérité. Des banques vont disparaître ainsi que de nombreuses PME dont l'activité est liée à la clientèle étrangère (commerces, hôtellerie, horlogerie, bijouterie, services, immobilier, automobile). Le chômage va augmenter et la compétitivité sera clairement affectée. Une fois dissipé l'écran de fumée de la crise européenne, il restera l'image nette d'une Suisse en déclin économique, sans planification stratégique, affaiblie sur la scène internationale. Une contre-attaque doit donc être menée!

Nous souhaitons que les autorités fédérales et cantonales fassent leur travail et luttent contre les discriminations dont la Suisse fait l'objet. Qu'elles exigent, sur tous les sujets qui nous sont reprochés, une stricte égalité de traitement de la part de nos « partenaires économiques », avant d'aller plus avant dans quelque négociation que ce soit. Nous refusons que le Conseil fédéral ou l'un de ses membres négocie de façon précipitée, en abusant du droit d'urgence, sans contrepartie honnête de la part de nos interlocuteurs.

Voici les cinq axes autour desquels toute stratégie dorénavant doit être articulée :

1. Egalité de traitement:

La Suisse doit changer de politique face aux pressions qu'elle subit de la part d'organisations supranationales non représentatives d'un peuple ou d'un parlement élu tels que l'OCDE, le G20, ou de la part de grandes puissances telles que les Etats-Unis et l'UE. Ceux-ci menacent de boycotter notre économie, mettre des barrières à nos exportations, mettre à l'index notre pays, alors que d'autres Etats ne font l'objet d'aucune pression similaire : Etats-Unis, Royaume Uni et Îles Anglo-Normandes, Bahamas, Îles Vierges, Singapour et Hong Kong où subsistent ces avantages que l'on demande à notre pays de supprimer. Sait-on que placer son argent dans une banque américaine au nom d'une société du Delaware sans même avoir

besoin de déclarer l'origine des fonds ni le bénéficiaire économique est tout-à-fait possible ? Sait-on que les trusts anglo-saxons offrent à leurs bénéficiaires une totale protection de l'information? Dans l'affaire UBS, la Suisse n'abritait que 1% à 2% des avoirs américains non déclarés. Et pourtant rien ne fut entrepris pour trouver les 98% restants, et aucune banque américaine n'a été inquiétée. En France, UBS était responsable de 3% de l'évasion des avoirs de contribuables ; mais c'est uniquement contre cette banque que les attaques se sont concentrées, et nullement contre les banques françaises, responsables des 97% restants. En conséquence, Genève a régressé de 7^{ème} à 13^{ème} place financière entre 2007 et 2011, et la part du secteur financier dans le PIB suisse a déjà reculé de 12% à 9%.

2. Fiscalité des entreprises et holdings :

Ne serait-ce que chez nos proches voisins européens les juridictions où fleurissent les arrangements fiscaux pour les entreprises sont légion : Luxembourg, Angleterre, Irlande, Chypre, Malte, Belgique etc. Au-delà l'on peut citer les multiples juridictions d'Amérique et d'Asie. La liste est longue et un comparatif de compétitivité peut aisément être dressé, montrant ainsi que dans de nombreux secteurs de la fiscalité des entreprises et holdings la Suisse n'est de loin plus une destination de choix. Par ailleurs, il est impératif de préserver le fédéralisme, principe de base de l'organisation politique de notre pays fondé sur la souveraineté cantonale, dont la Berne Fédérale ne doit en aucun cas s'émanciper.

3. Fiscalité des personnes :

La Suisse doit défendre son système d'imposition d'après la dépense, dit forfait fiscal, ou alors obtenir, là aussi, une égalité de traitement. Ce système se trouve en concurrence directe avec d'autres systèmes très proches dans leur essence. Par exemple le système anglais de « resident non domiciled », et d'autres systèmes très attractifs à Monaco, en Belgique, ou en Italie. En France, de nombreux statuts spéciaux sont accordés aux grandes fortunes. Dans une perspective de concurrence loyale, nous ne devons plus négocier sans être traités sur un strict pied d'égalité.

4. Sécurité du droit:

Etre souverain, c'est faire respecter la stricte légalité et l'ordre juridique de notre pays, et refuser de faire prévaloir un ordre juridique étranger. Pour défendre notre Etat de droit, il existe l'arme du référendum. Le gouvernement doit faire appel au peuple plus souvent. Toute décision cruciale doit lui être soumise. C'est le seul moyen d'éviter des erreurs fatales pour l'avenir du pays. Ce mot de Rousseau doit être ici médité : "Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle."

5. Confidentialité:

En mars 2009, nous acceptions un échange de renseignements à la demande, soumis à des conditions strictes qui assuraient encore au client une certaine protection de la confidentialité. Mais très vite, nous avons accepté d'échanger des informations sur une base trop large et trop floue, révisé nos conventions en conséquence, et fini par obliger les clients de nos banques à signer des formulaires attestant leur conformité fiscale et autorisant la transmission de leurs données à leurs fiscaux. Aucun autre pays sur terre n'impose cela aux clients de ses banques ! A cela s'ajoute la fiscalisation des avoirs en vertu des accords Rubik, qui promet des taux fort dissuasifs pour les clients transfrontaliers. Pendant ce temps, les Etats-Unis en sont encore à envisager de taxer non pas l'épargne, mais les intérêts de l'épargne des clients non résidents ! Comment un tel décalage dans les pratiques, un décalage de 15 ans,

peut-il exister entre la Suisse et les plus grandes places financières? Ces évolutions font de la Suisse une juridiction des moins attrayantes pour la clientèle internationale, qui a tant d'autres places accueillantes à sa portée. Faire fuir les capitaux étrangers diminuera sensiblement les liquidités à disposition des banques pour financer l'économie nationale.

Il faut exiger de l'ASB, de l'USAM et d'autres associations professionnelles de négocier dans l'intérêt de la place économique suisse dans son ensemble.

Cher Conseil fédéral, rien ne saurait rendre à la Suisse ce qu'elle a perdu ces trois dernières années. Il n'est cependant pas trop tard pour relever la tête et préserver avec force les cinq enjeux stratégiques ci-dessus énoncés.